

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 20 heures, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 21 mars 2024

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, Lise TAULEIGNE-DESPLANCQUES, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME DUCHAMP Cécile à MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie, M. GOSSE Pascal à M. VOLLE Jean-Luc, VERNET David à M. DURAND Gérald.
Secrétaire de Séance : MME HUOT Michèle.

N°13/2024

Acquisition d'un marteau brise-roche pour les services techniques

Dans un but d'effectuer des travaux de voirie sans faire appel à des prestataires externes, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'équiper les services techniques de la commune d'un marteau brise-roche.

Il présente le devis de la société REY Matériel d'un montant de 5 080 € HT soit 6 096 € TTC, demande l'autorisation de le signer et de solliciter le fond de concours auprès de la CCBA selon le plan de financement suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en € HT		
Matériel	5 080	CCBA	50%	2 540
		Commune	50%	2 540
TOTAL	5 080		TOTAL	5 080

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à signer le devis de la société REY Matériel pour un montant de 5 080 € HT
- à solliciter le fond de concours de la CCBA selon le plan de financement proposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
 Le Maire,
 Jean-Yves PONTHIER

